

HORS QUOTAS

CHAMPIONNAT DE France UNIVERSITAIRE DE GOLF 2018

18 - 21 juin Golf de la Prée, LA ROCHELLE

<http://www.golflarochelle.fr/>



35 places réservées aux meilleurs **joueurs étudiants classés au mérite amateur** français à la date du 4 juin 2018.

15 places réservées aux meilleures joueuses étudiantes classées au mérite amateur français à la date du 4 juin 2018.

Inscriptions **AVANT LE 4 JUIN** pour ces joueurs et joueuses sur le site :

<https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/553>

Attention, les **joueurs qualifiés Hors Quotas** sur <http://www.ffgolf.org> devront également **impérativement** prendre leur licence FFSU et confirmer leur inscription au championnat de France Universitaire auprès du comité d'organisation :

ffsportu.poitiers@wanadoo.fr ou 05.49.36.62.90

Comment prendre sa licence Sport U et s'inscrire aux compétitions universitaires ?

1^{er} temps : Vous renseigner auprès de l'établissement qui dispense votre cursus pour savoir s'il existe en son sein une **Association Sportive (A.S)**. Pour pouvoir vous délivrer votre licence, votre **A.S doit** au préalable **s'affilier** à la FF Sport-U **auprès du CRSU** (Comité Régional du Sport Universitaire) dont dépend votre Ecole ou Université.

- **Liste & Coordonnées des CRSU** sur <http://www.sport-u.com/index.php?page=les-directions-regionales>

2nd temps : L'A.S prend les licences pour chacun de ses étudiants (**codes d'accès obtenu après affiliation**).

- **Documents à fournir à l'A.S par l'étudiant :**
 - formulaire licence rempli
 - certificat médical
 - copie carte étudiant photo
 - chèque correspondant au montant de la licence fixé par l'A.S

Cas particulier : Lorsque l'Ecole ou l'Université d'un étudiant ne souhaite pas s'affilier à la FF Sport-U ou n'a pas d'A.S en son sein, **l'étudiant peut prendre une licence « individuelle » FF Sport-U directement auprès du CRSU** et participer aux compétitions universitaires individuelles et collectives (cas de sélections locales ou régionales d'étudiants de différents établissements) **ou créer une A.S** (voir « A.S mode d'emploi » sur www.sport-u.com).

3ème temps : les inscriptions aux compétitions officielles FF Sport-U se font via le CRSU (sauf exceptions selon les sports¹). Le CRSU reste l'interface entre l'étudiant, l'A.S, les compétitions et la Direction Nationale de la FFSU. (il organise, inscrit et renseigne étudiants et A.S).

- **En cas de demande de Q.E (Qualification Exceptionnelle = en dehors des qualifications via les compétitions académiques et Inter-Académiques) : remplir et transmettre le formulaire idoine (y joindre les pièces justificatives) auprès du CRSU qui transmettra à la Direction Nationale FFSport-U : pfrerot@sport-u.com**

L'affiliation et la Licence FF Sport-U sont multi-sports et permettent donc à chaque étudiant licencié de participer à toutes les compétitions universitaires : 61 disciplines sportives !

Listes et calendriers des sports sur :

- Championnats Sports individuels : <http://www.sport-u.com/index.php?page=calendriers-sports-ind>
- Championnats Sports collectifs : <http://www.sport-u.com/index.php?page=sports-collectifs>
- Coupes de France : <http://www.sport-u.com/index.php?page=coupes-de-france>

(en cliquant sur chaque "sport" vous visualiserez les règlements)

Se renseigner auprès des CRSU pour les phases qualificatives de ces compétitions.

Et aussi pour vous aider :

- **[GUIDE FF SPORT à consulter en ligne](#) :**
- **http://www.sport-u.com/uploads/2017/Damien/Guide_017-018.pdf**
- **[Comment créer une A.S dans son établissement : guide de « A.S Mode d'emploi »](#) sur : <http://www.sport-u-asmodedemploi.com/>**

¹ Exemple du Golf dans le cas d'un étudiant classé au mérite amateur, et dans la limite des places Hors quotas attribuées